



## Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le **15 FEV 2018**.....

### NOTE CIRCULAIRE

Le Directeur Général par intérim

*A tous*

N° 0508 /DGDDI/DGI

Commissionnaires en Douane  
Agrés

**Objet: Démarrage officiel des activités du commerce extérieur via le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).**

L'Administration des douanes en collaboration avec le Ministère du Commerce informe tous les Commissionnaires en Douane Agrés du démarrage officiel des activités liées au pré-dédouanement via le portail internet du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) à l'adresse **www.guce.bj**.

A cet effet, vous êtes invités à soumettre sans délai une demande d'ouverture de compte GUCE auprès du partenaire technique Webb Fontaine à travers la page :

**https://www.guce.bj/register/procedure?lang=fr&navbarActive=tools** sur le site du GUCE. Ce compte vous permettra d'accéder en mode privé aux modules suivants :

- consultation de vos déclarations en douane ;
- consultation de vos dossiers de Tracking Cargaison avec, notamment, la position de vos camions mise à jour toutes les 10 minutes. La date de clôture des demandes de compte est fixée au **15 mars 2018**.

Aussi, la soumission de vos déclarations anticipées d'importation via le GUCE débutera dans les prochains jours et servira à la délivrance de vos Attestations de Vérification Documentaire (AVD) par Benin Control ainsi qu'à



l'obtention de vos Certificats/Licences/Permis auprès des divers Ministères Techniques et ce, sans aucun déplacement de votre part.

Par ailleurs, il sera organisé à votre intention, du **19 février au 02 mars 2018**, une session de formation à l'utilisation de cet outil qui sera précédée d'une démonstration. Cette formation permettra de vous informer notamment sur la soumission via le GUCE de la déclaration anticipée (**DA**) qui remplacera l'intention d'importation (**IDI**).

Il est à noter que 15 jours après la fin de la formation, soit le **17 mars 2018 au plus tard**, tous les Commissionnaires en Douane Agréés sans exception devront se conformer à l'envoi des dossiers via le GUCE.

J'invite tous les Commissionnaires en Douane Agréés au respect strict des présentes dispositions.



**Mênagon AMOUSSOU.-**

COPIES :

MEF : « A T C R »

Benin Control SA : « Pour info »

Webb Fontaine : « Pour info »

